

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 21 juin 2022

Sont présents :

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).
Madame Bouix (DDEN)
Mesdames Here Lambert, Jacques, Le Mouel, Piquereau, Monsieur Giroire (APEI).
Mesdames Darlay, Mauchamp, Noël (FCPE)
Mesdames Belloteau, Conca, Filly, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Vacher (enseignants).

Sont excusés :

Madame Martinet, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur Mauffrey (maire).

1. Approbation à l'unanimité du compte rendu précédent.
2. Actions et projets pédagogiques menés au cours de ce trimestre :

o Parcours santé

Cycle 2	Cycle 3
· Découverte judo L'éducateur sportif est remercié.	
	· Kayak du 02/05 au 20/05, 2 fois/semaine (600 € financés par la coopérative) classe de CM1 CM2 Les sorties furent intensives et complexes car l'effectif de la classe était important et les horaires très serrés. Des remerciements sont adressés aux parents bénévoles. Un appel est lancé aux parents pour accompagner l'année prochaine.

o Parcours culturel

Cycle 2	Cycle 3
· Ecole et cinéma : visionnage du troisième film (financement des transports et des entrées par la coopérative scolaire et les associations de parents d'élèves).	
· Sortie au Puy du Fou (6792 euros ont été dépensés pour le financement des transports et des entrées grâce à la coopérative scolaire, les associations de parents d'élèves, la subvention municipale). Les parents regrettent l'absence de climatisation et de toilettes dans les bus. La gageure était de trouver 4 bus à cette date-là. Lors de la commande, ce sont à la fois 4 bus et un nombre de places précis qui ont été demandés au prestataire. La société de transport a pris l'initiative d'affréter un minibus. Le choix a été fait de faire partir toutes les classes, le même jour, ce qui a compliqué	

l'organisation mais a permis le plaisir de vivre cet événement à la même date, fixée par rapport à des paramètres pédagogiques et liés à la programmation du Parc du Puy du Fou.	
<ul style="list-style-type: none"> • Fête des écoles • Le programme sera distribué à chacune des familles. • La plupart des spectacles se déroulent dans le gymnase et la garderie, laissant l'espace libre pour la kermesse. • L'accès principal et unique est celui de l'élémentaire (portail). • Sont prévues : 3 structures gonflables (1 en maternelle, 2 en élémentaire). Activités : tir au but, basket, buvette. Concert vers 20h. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de sciences classe de CP/CE1 <p>Intervention de parents d'élève</p> <p>3 séances de sciences avec manipulation ont été mises en œuvre.</p> <p>Cela a créé beaucoup de motivation chez les élèves et l'enseignante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tracés de cour classe de CM2 <p>Intervention d'une maman d'élève</p> <p>Une marelle a été mise en peinture.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Découverte instruments classe de CE1/CE2 <p>Intervention du conservatoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie nature (financée par la coopérative) classe de CM1 <p>En partenariat avec une association, dans le cadre d'un projet jardin sur le site du port de Mauzé.</p>

○ Parcours citoyen

Cycle 2	Cycle 3
	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité routière classes de CM1/CM2 et CM2 <p>Probablement à renouveler, avec l'appui de parents pour l'encadrement et une réflexion sur la création d'une piste.</p>

○ Liaison CM2 / 6ème

- Accueil de 2 professeurs d'anglais dans la classe de CM2 durant une heure. Cette rencontre a été très appréciée par les professeurs et les élèves
- Les CM2 de l'école ont partagé une journée de collégiens le 20/06. Elle consistait à vivre 3h de cours et la pause méridienne.

○ Liaison Grande section / CP

- Mme Perron a accueilli les élèves de GS tandis que les CP sont retournés voir leurs maitresses de maternelle.

3. Actions et projets pédagogiques envisagés l'an prochain.

- Est-il possible d'anticiper des projets pour les nouveaux enseignants arrivant l'année prochaine dont la désignation serait tardive ? APEI

Il n'est pas opportun d'inscrire à leur insu des collègues tardivement nommés.

- Un retour à la bibliothèque est-il envisagé l'année prochaine ? APEI

Les classes de CP, CE2, CM1/CM2 et ULIS l'envisagent.

- Quelles sont les classes inscrites à la piscine l'année prochaine ?

Nous sommes soumis à des priorités départementales et au nombre de créneaux disponibles. Il était possible d'inscrire les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2.

« Certains élèves ne pourront pas accéder aux activités kayak car ils n'auront pas validé de cycle de piscine » fait remarquer Mme Jacques.

- Que faites-vous des vêtements non récupérés en fin d'année ?

Au cours de l'année, ils sont stockés pendant un an puis remis au Secours Catholique.

4. Point sur le temps périscolaire.

Mme Bonnetête répond aux questions.

- *Comment se déroule le temps des repas ? APEI*

Il y a environ 75 à 80 enfants qui mangent ensemble. On leur demande de faire un temps calme avant d'aller manger. La politesse des enfants à table est remise en question.

- *Est-ce qu'il y a un message simple et clair passé aux enfants, juste avant de rentrer dans la cantine, afin que le calme se fasse sans renchérissement de cri de la part des agents du service périscolaire ? APEI*

Les enfants n'entendent pas ou n'écoutent pas les consignes. Des enfants rapportent des punitions injustes, ce qui est démenti par les agents. Les bêtises faites sont signalées aux parents et aux enseignants, mais il est impossible d'informer chacun de toutes les incivilités.

Il est déploré que les retours soient toujours négatifs alors que des points positifs pourraient aussi être abordés.

Les animations, il y a quelques années, avaient apporté du calme. Pourraient-elles être remise en place ?

- *Est-il possible d'inviter Mme BONNET aux Conseils d'école, afin d'échanger sur ces sujets ? APEI*

Elle est autorisée institutionnellement à être présente, mais l'employeur ne le souhaite pas, car elle ressent peu de bienveillance de la part des parents et souhaite préserver ses agents, qui considèrent effectuer le travail de façon très professionnelle.

L'absence totale de communication entre les parents et les agents crée une tension difficile à dépasser. Les parents proposent de préparer un document listant les éléments positifs à rapporter pour engager une réunion de manière moins conflictuelle.

L'épisode de la porte de la garderie qui reste trop souvent ouverte, évoqué lors du conseil d'école précédent, est réexpliqué ; les agents se sont sentis incriminés et attaqués. Mais il y a eu une réponse et une solution approximative a été apportée. La communication a porté ses fruits.

5. Questions concernant le projet de réhabilitation de l'école élémentaire et les petits travaux de réparation

- *Est-ce que les réparations de la structure de jeux et du grillage ont pu être effectuées ? APEI*

Ils sont prévus pour cet été.

- *Lors du conseil d'école du 10.11.2020, il avait été indiqué qu'un agent du service technique de la mairie (anciennement M. DARNET), passait régulièrement à l'école concernant le suivi des petits travaux. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? APEI*

Une liste travaux est transmise régulièrement et sont suivi d'effets.

- *Est-ce que le choix de l'architecte a été fait ? Et à quelle date leur demandez-vous un retour ? Quelle date avez-vous arrêtée pour lancer l'appel d'offres aux entrepreneurs ? APEI*

Point sur le projet de la nouvelle école.

Un concours a été lancé en mars : 41 retours, 3 ont été sélectionnés en mai. Les cabinets se sont déplacés le 14 juin pour visiter l'école. Rendu du projet le 19 septembre. Un cabinet étudie les offres et les classe. Réponse début octobre.

- *Un représentant de chaque association des parents d'élèves pourrait-il être associé/participé aux réunions de la commission d'appel d'offre mise en place dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école ? APEI*

Leur participation est impossible au jury de concours. La commission technique est déjà nommée en conseil municipal mais pour les autres réunions, cela sera possible.

- Possibilité de créer un point d'eau extérieur pour que l'arrosage des plantations des enfants soit plus aisé et ne pénalise pas le temps d'enseignement ? Equipe enseignante

La demande est prise en compte par Mme Bonnetête.

6. Effectifs et répartitions des classes.

- Départs : Mmes Belloteau, Fily et Picot, M. Gibout et Vacher.
- M. Vacher fait valoir ses droits à la retraite et est chaleureusement applaudi.
- Arrivées : Mmes Bondarneau, Mansicot et un enseignant pas encore nommé.
-

CP Mme Perron	CP CE1 Mme Bondarneau	CE1 CE2	CE2 Mme Conca	CM1 Mme Pariset	CM1 CM2 M. Challat	CM2 Mme Mansicot M. Crenner
	9+15	15+9			6+19	26
25	24	24	25	24	25	26

8 élèves appartenant au dispositif ULIS coordonné par Mme Rodriguez sont inclus dans des classes de référence.

7. Rentrée 2022

- La rentrée pour les élèves est fixée au jeudi 1^{er} septembre.
- Les taxis déposeront les élèves à l'entrée principale.
- La liste des fournitures scolaires sera adressée aux parents avant la sortie des classes (publiée sur le site de l'école).
- La liste des élèves sera affichée pendant la fête de l'école puis retirée (questions de confidentialité).

8. Désignation de la commission électorale :

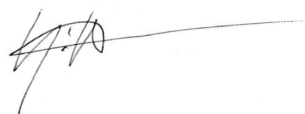
- M. Crenner, Mme Conca, Mme Jacques, Mme Noël, Mme Bouix, Mme Bonnetête.
- Vote par correspondance, pour les élections des parents élus : un arrêté du 19/08/2019 précise que le vote peut se faire uniquement par correspondance sur décision du directeur d'école après consultation du conseil d'école. L'absence de bureau de vote est approuvée à l'unanimité. Les prochaines élections des parents élus (rentrée 2022) se fera donc par correspondance.

Le directeur



H. CRENNER

Le secrétaire de séance



G. GIBOUT